L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 14 AOUT 1887.

# Histoire d'une barbe.

L'auteur de la fort jolie nouvelle qu'on va lire est M. Arpad Bercsik, un des auteurs dramatiques les plus populaires de Hongrie, et directeur de la presse du royaume. Sur le thème ancien des *Mémoires d'une jeune mariée*, l'écrivain hongrois a brodé des motifs nouveaux. Il a eu des trouvailles joyeuses et charmantes, d'une fraîcheur et d'une grâce naïve dont les conteurs français à la mode nous ont déshabitués. Ils nous font trop sentir qu'ils écrivent pour une société vieillie et désabusée. (*Le Figaro.*)

Venise, 15 avril.

Il n'y a que trois jours que je suis mariée, et me voilà déjà plus riche d'une expérience.

Aujourd'hui, au déjeuner, quand Léon m'a embrassée, quelque chose m'a piqué la figure: un poil, le poil d'une barbe qui pousse. Je regarde mon mari, et à ma grande surprise, je m'aperçois que son visage, qui était toujours rasé de près, ressemblait à un champ moissonné et que sa joue était hérissée de petits aiguillons.

—Léon, voilà deux jours que vous ne vous êtes pas fait raser! lui dis-je avec une nuance de reproche.

Il sourit (il a un sourire charmant au possible), il se penche vers moi, me prend la taille et me demande d'un ton badin:

—Est-ce que je ne plais pas comme ça à ma petite Victoire?

—Vous me plaisez moins certainement que si vous étiez rasé, car vous êtes vilain ainsi!

—Vraiment! très vilain? continue-t-il sur le même ton.

—Croyez-moi, ma parole, vous êtes très vilain.

—C'est donc pour ma beauté que vous êtes devenue ma femme?

—Cela y a été certainement pour quelque chose; je me trouverais blessée dans ma vanité, si mon mari ne comptait pas parmi les beaux hommes.

Léon part d'un éclat de rire et il saisit un petit miroir qui se trouve sur le guéridon.

—Ecoutez, ma chère, je ne suis pas si vilain que ça.... au contraire.... je commence à me plaire ainsi.... c'est un bien joli garçon que je vois sourire dans ce miroir.

—Je suis d'un autre avis, et j'espère que sur ce point vous ferez plus de cas du goût de votre petite femme que de votre propre opinion, lui dis-je de ma voix la plus câline, et, en souriant, je le regardai dans le blanc des yeux et j'ajoutai: Allez chez le coiffeur, je vous en prie, mais allez donc!

Je croyais que Léon allait bondir de son siège, me donner deux ou trois baisers, saisir son chapeau et se précipiter chez le coiffeur pour revenir au bout d'un quart d'heure, le visage frais, se mettre à genoux et me dire: Eh bien! ma petite femme, te voilà obéie!

Mais aujourd'hui Léon est d'une humeur inconcevable; ses yeux pétillent de malice, je remarque sur sa figure un air espiègle; il ne prend pas son chapeau, il ne court pas chez le coiffeur et va même jusqu'à me déclarer que pendant quelques jours il resterait tel quel.

—Mon ami, je ne vous comprends pas! lui fis-je tout étonnée.

—Et cependant, c'est bien simple!.... J'avais cru vous avoir conquise par la sainte trinité du caractère, du cœur et de l'esprit! Mais voilà qu'il me semble que vous m'avez pris pour mes beaux yeux seulement. Je ne saurais tolérer cela, et je vais vous mettre à l'épreuve pour voir si vous êtes capable de m'aimer dans un état aussi vilain, avec des joues aussi hérissées. Et maintenant, chérie, habillez-vous, car nous n'avons encore rien vu de Venise.... Voyez le magnifique panorama qui se déroule devant nos fenêtres.... Là-bas, le palais de la douane, l'église du Salut.... Dépêchez-vous, je reviens dans une heure!

Et il sort.

Je le suis des yeux, toute surprise.

Quel changement!

Nous ne sommes mariés que depuis trois jours, et voilà déjà qu'il refuse de remplir un de mes désirs! C'est donc si vite qu'il oublie les douces habitudes et les belles traditions du fiancé! Serait-il donc vrai que les hommes changent du tout au tout du moment qu'ils sortent de chez M. le maire? Serait-il donc vrai que pour la femme il n'y ait qu'un beau temps, celui où elle est fiancée!... La seule époque où l'homme soit plein d'attentions, de délicatesse et de soumission. Serait-il donc vrai que le mariage, fût-il même le plus heureux, ne serait autre chose que la lutte de deux natures!

Mais qui aurait supposé cela de la part d'un Léon.... qui était si soumis.... presque faible!

Florence, 20 avril.

Pendant notre séjour à Venise, je n'ai plus dit un seul mot sur la barbe.

J'ai attendu ce qu'il allait faire. Peut-être qu'il reviendrait sur son obstination et que le remords le pousserait chez le coiffeur....

Mais j'ai eu beau attendre.

Léon ne ressent aucun remords; sa barbe pousse avec une vigueur effrayante; ses joues se hérissent de plus en plus.... Plus de doute, Léon refuse de m'obéir et il fait une manifestation. Il entend protester contre mon pouvoir en laissant pousser sa barbe!

O Mina, ma chérie, combien tu avais raison quand tu me disais de prendre garde à Léon; qu'il n'était pas homme à ployer le genou et à courber la tête devant sa femme.

Son attitude polie, calme et sereine semble cacher beaucoup d'énergie, et Mina m'avait bien conseillée en me disant que je devais commencer à le faire plier dès le premier jour des fiançailles, alors que la chose était plus facile...... Nous avons longtemps cherché comment je devais m'y prendre.—Mina a commencé par dompter son mari en l'engageant à perdre l'habitude de balancer son pied. Mina l'avait prié de se défaire de cette mauvaise habitude, en lui disant que cela lui agaçait les nerfs. Il est vrai que c'était devenu chez lui comme une seconde nature. Souvent il s'oubliait, et son pied reprenait son exercice favori, mais Mina n'avait qu'à lui jeter un coup d'œil significatif et le pied s'arrêtait net.—Et voilà comment Mina est parvenue à faire comprendre d'un seul coup d'œil à son mari ce qu'elle désire, et l'a habitué à faire ce qu'elle voulait.

—Mais Léon ne balance pas le pied, lui ai-je dit!.... Elle m'a immédiatement répliqué:

—Mon Dieu, s'il ne balance pas le pied, il fume, et voilà encore une habitude, qu'il faut lui faire perdre.... Tiens, Victoire, j'ai une idée.... si tu l'engageais à couper sa barbe!

J'étais effarée! Quelle idée! Mais la barbe de Léon est un chef-d'œuvre, elle est si soyeuse, elle n'a jamais vu le rasoir et elle lui va si bien!.... je l'aime encore mieux avec sa barbe que sans barbe.

—Ne me demande pas cela, lui fis-je, indignée!

—C'est donc que tu renonces à dominer!

—Qu'est-ce que cela me fait! je n'aspire pas à régner, répondis-je!

Mais Mina ne se contenta pas de cela. Elle m'expliqua que si la femme aspire à diriger son mari, elle n'est pas guidée par le penchant de la domination, mais parce qu'elle veut assurer le bonheur conjugal. Elle veut que son mari ne subisse pas l'influence de ses amis, qu'il ne finisse pas par rechercher les plaisirs frivoles et qu'il reste sous l'influence bienfaisante de sa femme.

—Et puis, ajouta Mina, ce sacrifice te permettra de savoir si ton fiancé est vraiment épris de toi.

J'ai cédé....j'ai prié Léon, d'une voix bien insinuante, d'enlever sa barbe, qui ne me plaisait guère....et il a fait ce sacrifice.

Mina me disait encore au moment où nous prenions le train pour notre voyage de noces: Prends garde que Léon ne revienne avec sa barbe!

Comme si elle avait pressenti l'avenir!

Florence, 21 avril.

Ma situation est vraiment très difficile et je ne sais que faire. Il y a trois moyens pour une femme d'amener son mari à quelque chose: la querelle, les larmes ou la bouderie. Mais je ne puis me décider, car mon naturel ne comporte ni l'un ni l'autre de ces moyens.... Ce que j'aimerais encore le mieux ce serait de céder et que Léon laissât pousser sa barbe à son gré.... Mais Mina, Mina.... je la vois d'ici regarder d'un air narquois cette barbe, me jeter un coup d'œil significatif et moqueur et me dire: tiens, tiens, il porte donc de nouveau sa barbe!.... Et puis j'ai eu peur de perdre mon influence, et la femme qui perd son influence ne tarde pas à perdre son mari.... Il faut qu'il enlève sa barbe! me dis-je de nouveau lorsque, après avoir regardé la madonna della Sacco, nous retournâmes à la place della Signoria pour déjeuner à la brasserie allemande.

A ce moment-là, j'aperçois l'enseigne d'un coiffeur, je m'arrête tout à coup et lui dis:

—Mon cher Léon....

—Vous désirez, ma mignonne?

—N'est-ce pas ... je ne vous ai pas parlé de votre barbe depuis Venise. Vous avez voulu savoir si je vous aimais seulement pour votre beauté.... j'espère que, maintenant, vous êtes persuadé du contraire.... Maintenant, allez.... et je lui indiquai du doigt la boutique du coiffeur.

—En ce moment, nous n'avons pas le temps, et j'ai faim, me fit-il d'une façon évasive.

—Est-ce possible de se promener avec une pareille figure! dis-je un peu piquée.

—Mais il n'y a ici personne qui me connaisse. Je voyage incognito, répliqua-t-il en riant.

Ce rire m'a donné sur les nerfs.

—Eh bien! écoutez, je n'entrerai pas avec vous à la brasserie, tant que vous ne serez pas rasé.

Léon m'a simplement répondu qu'il me ferait monter mon déjeuner dans ma chambre!

Et il l'a fait. Il m'a reconduite à l'hôtel, jusque dans ma chambre, puis il est descendu, il m'a fait monter mon déjeuner et j'ai dû manger toute seule. Quelle lune de miel, quel voyage de noces! quelle désillusion!

Pise, 24 avril.

Le dôme, la tour penchée! Est-ce que je les ai vus! Mais je n'ai rien vu du tout. Je suis si abattue, si exténuée. Je regarde les objets sans les voir.

Mais Léon est d'autant plus gai! Tendre et plein d'entrain et de bonne humeur! Il m'embrasse—de vive force bien entendu. J'ai beau lui montrer une figure morose et lui jeter des coups d'œil foudroyants, ça ne le dérange nullement; il prodigue les propos burlesques, qui plus d'une fois, m'ont fait rire malgré moi. C'est bien malheureux quand on est incapable de garder un air sérieux, comme moi. Ma physionomie est d'habitude sereine et affable; je dois faire bien des efforts quand je veux paraître sombre et rêveuse. Et Léon ne s'en inquiète nullement.

Quand je suis sombre, il me dit tout simplement: "Dites donc, ma petite poupée, ne faites pas la mine, vous n'y réussirez pas."

Quand je suis violente, il me calme: "Ma petite poupée, pas de violences!"

"Petite poupée!" Il me considère toujours comme une poupée bonne pour jouer avec. Eh bien! il se détrompera!

Gênes, 27 avril.

Ce soir, au souper, Léon a commandé du champagne et il a vidé la bouteille tout seul, pour ainsi dire.

Quand nous sommes arrivés dans notre chambre, il m'a embrassée.... mais moi j'ai caché mon visage.

—Que faites-vous là, ma poupée? fit-il étonné.

—Ce qu'elle fait, la poupée? Elle n'embrasse pas les visages hérissés.

—Toujours cette barbe!

—Toujours, et toujours, tant qu'elle ne sera pas enlevée.

Il paraît que j'ai parlé avec une énergie extraordinaire, car mon mari s'est arrêté un peu interdit. Son air railleur disparaissait. Il regardait gravement, presque avec colère, comme s'il voulait lire le fond de ma pensée. Je supportai son regard scrutateur.

Tout à coup la figure grave se dérida, le ciel sombre se rasséréna et Léon partit d'un éclat de rire.

—Tiens, ma petite poupée, vous êtes décidément résolue à me refuser vos baisers, tant que les poils ne seront pas rasés?

—Tout ce qu'il y a de plus décidément résolue!

—Eh bien! elle sera enlevée, et maintenant embrassez-moi bien vite, me dit mon mari, avec beaucoup de tendresse.

—Vraiment? fis-je avec joie.

—Ce sera fait dès demain matin.

Il me sembla que la terre commençait à tourner autour de moi, tellement j'étais ivre de joie. Oh! ce n'était pas le sentiment de la victoire qui me transportait, ni le fait de la soumission de Léon, mais la conviction dès lors acquise que j'étais vraiment aimée de mon mari! Il m'aime, il continuera à m'écouter, je ne le perdrai pas et je prendrai bien garde à ce qu'on ne me le gâte plus! Mais je ne lui ferai pas sentir mon pouvoir; je le conduirai avec une chaîne fine, imperceptible, et quand nous serons de retour à Budapest, je lui permettrai même de laisser pousser sa barbe.

Je lui sautai au cou! nos lèvres se rencontrèrent dans un baiser ardent.... L'horloge de la cathédrale sonnait minuit.... Nous nous réconciliâmes au milieu des effusions et des caresses les plus tendres.... Que c'est doux la paix!

Nice, 27 avril.

J'aurais voulu qu'il se fît raser la barbe dès la première heure du matin, le lendemain de notre réconciliation; mais le train partait à une heure où les boutiques étaient encore fermées et je dus renoncer à mon projet.

—Mais, n'est ce pas, à Nice nous irons chez le coiffeur?

Certainement.

La Riviera est toujours belle, magnifique, mais elle est encore plus belle, quand on la parcourt avec un mari qui vous aime, le lendemain d'une réconciliation! N'est-ce pas une route incomparable pour un voyage de noces? Que de tunnels! On en a semé partout! Cette ligne a été évidemment construite à l'usage spécial des jeunes couples amoureux.

Un Anglais se trouvait avec nous dans le coupé. Après le dixième tunnel il est descendu pour monter dans un autre wagon.

—Nous l'avons effarouché, me dit Léon en riant aux éclats; ce sont nos baisers qui l'ont fait sauver.

—Comment cela...., mais il y fait sombre, dans ces tunnels, et il n'a pas pu voir nos baisers.

—Il ne les a pas vus mais il les a entendus!

—Vous êtes un méchant! Vous devriez bien faire attention.... vos caresses sont toujours si bruyantes.

Nice, 28 avril.

Trahison!
Je suis trompée!
Léon m'a jouée!

Ce matin, je l'ai envoyé chez le coiffeur pour qu'il se fasse raser pendant que je m'habillerais. Il est parti et il est revenu.... ayant encore sa barbe. Je n'en voulais pas croire mes yeux.

—Et votre promesse?

—Quelle promesse? me fit-il de son air le plus ingénu.

—Ne m'avez-vous pas promis à Gênes, pendant cette belle soirée, que vous vous feriez enlever votre barbe? m'écriai-je, indignée.

C'est vrai, je vous ai fait cette promesse, me répondit-il avec un sourire sournois, mais ce n'était pas pour la tenir!

Je restai pétrifiée.

—Vous ne pas tenir votre promesse? m'écriai-je pleine de colère.

—Je le ferai très volontiers me répondit-il, sans se déconcerter; mais, depuis quelque temps, j'ai mal aux dents; je crois que je me suis refroidi. Cela arrive souvent à ceux qui sont habitués à porter la barbe; aussi me suis-je décidé à la laisser repousser, pour que mon menton soit mieux protégé.

J'étais anéantie et je regardais, immobile, devant moi.

—Eh bien! ma petite poupée, vous ne venez pas faire un tour?

—Non, fis-je d'un ton brusque et décidé.

—Alors, au revoir!

Et il s'en alla d'un pas léger et guilleret.

Il m'avait donc trompée!

Il m'avait donc jouée sciemment, honteusement, pour me dérober mes caresses!

Ah! si je pouvais reprendre tous les baisers que je lui ai prodigués!....Comme il doit maintenant se moquer de moi!....Le voilà qui se frotte les mains et qui se dit: eh! eh! je l'ai bien attrapée, la petite!......comme elle était amoureuse, ce soir là.....

Quand il revint, il trouva ma porte fermée. Il frappa.... Je lui répondis que j'avais mal à la tête, que j'étais indisposée, et que je le priais de me laisser tranquille.

Il est rentré très tard dans la soirée; il avait passé la journée à Monte-Carlo, où il s'était fort bien amusé, et il me parlait avec une grande volubilité des beautés du paysage et de la façon dont il s'était amusé.

Je n'ai pas répondu un seul mot.

Nice, 29 avril,

Comment cela finira-t-il?

Je n'en sais rien! L'offense a été si grave qu'il ne saurait être question de réconciliation. Jusqu'ici, je n'avais pas souhaité de remporter une victoire sur lui, mais je sens qu'après ce qui vient de se passer, il faut aller jusqu'au bout pour savoir lequel de nous sera le plus fort.

J'ai décidé qu'aujourd'hui encore je ne me sentirais pas à mon aise. Nous verrons s'il ne finira pas par avoir pitié de moi!

Il ne s'y montre nullement disposé.

Pendant toute la journée, je me suis ennuyée toute seule dans ma chambre, tandis que lui s'est promené tout le temps et n'est rentré que le soir en compagnie d'une vieille dame.... la personne la plus assommante du monde entier, Madame V...., la femme d'un conseiller de Budapest, qui passe son hiver ici.

Léon l'avait rencontrée à table d'hôte, il avait renouvelé connaissance avec elle. Madame V. s'ennuyait à mourir, elle était enchantée d'apprendre que j'étais ici et se promettait de me tenir compagnie tant que je serais indisposée. Voilà comme quoi il m'amenait cette dame.

—Je vous serai bien obligé si vous voulez tenir compagnie à ma femme, disait mon mari. (Le traître! il sait bien comme cette dame est assommante, et que je n'ai jamais pu la sentir!)

—De tout mon cœur, répondit la dame, d'un ton doucereux, et je vous promets que je viendrai tous les jours ici, tant que cette chère Victoire sera obligée de garder la chambre.

—Vous êtes bien aimable, et ma petite Victoire en sera excessivement enchantée.... n'est-ce pas, chérie?

—Sans doute! (Je ne pouvais pourtant pas dire autre chose.)

—Maintenant, je vous quitte tout rassuré, fit mon mari, puisque je vous sais en si bonne compagnie, et je vous remercie, madame, de votre obligeance. Adieu, ma poupée!

Et en ouvrant, il nous jeta encore un coup d'œil plein d'une ironie diabolique.

Nice, 23 avril.

Quelle journée horrible! Nous voici à Nice dans la plus belle saison, et je suis forcée de passer la journée tout entière dans ma chambre, en compagnie d'une vieille femme qui m'ennuie avec son bavardage. Est-ce que je supporterai cela longtemps?.... Je sens dans tous mes membres un énervement impossible!

Faudra-t-il que je me rende?

C'est moi qui ai commencé la guerre, c'est moi qui me suis décidée à rester chez moi. Je ne peux pourtant pas quitter ma chambre sans avoir obtenu une concession.... Oh! cette barbe, comme elle pousse, comme elle s'épaissit!

C'est un miracle que je ne sois pas encore devenue folle!

Nice, 1er mai.

L'air est chargé d'électricité.... Cet état de choses ne saurait durer trop longtemps; il faut que l'orage éclate!

Malheureusement, Léon ne fait rien pour le provoquer, et il me répugne de faire jaillir l'étincelle.

Nice, 2 mai.

J'ai déclaré à Léon que je ne saurais rester plus longtemps à Nice et que nous devrions partir pour Paris.

—Mais, ma petite poupée, vous n'avez encore rien vu de cette ville-ci qui est admirable!

Je vais l'effrayer, me dis-je, et je lui fis remarquer avec mauvaise humeur que Nice ne m'intéressait point.

Sur cent maris, il y en aurait tout au plus une dizaine qui pourraient se décider à emmener leur femme de Nice sans avoir fait un tour à la Promenade des Anglais.

Léon en était capable! Il fit boucler nos malles, paya, et nous partîmes.

Mon cœur se brisait à la pensée de quitter ainsi cette contrée admirable qui avait toujours été l'objet de mes rêves. Mais mon orgueil avait été trop profondément blessé. Les baisers de Gênes me brûlaient toujours la figure.... il fallait en effacer la trace.

Paris, 10 mai.

Ici, je n'ai pas adopté la tactique de Nice.... car je serais seule à en souffrir.

Nous nous promenons, nous allons voir la ville, les théâtres, les curiosités; mais nous n'avons point de rapports intimes, nous n'avons que des relations froides et diplomatiques.

Paris, 12 mai.

Nous avons passé la soirée à la *Comédie Française* et Léon s'est admirablement amusé, car il ne se laisse pas détourner des plaisirs d'un voyage de noces; il a toujours bon appétit, il sable le champagne; il n'y a que moi qui suis de mauvaise humeur.

Je ne saurais supporter cette situation: mon cœur déborde et j'attends avec peine le moment où l'orage va éclater.

L'un des deux!

Ou bien il m'aime, ou il ne m'aime pas!

Voilà ce que je me disais, en montant l'escalier, tandis que Léon commençait à siffloter une chanson. A ce moment ces sifflements m'agacèrent; ils faisaient ressortir trop vivement le contraste qu'il y avait entre son humeur et la mienne. Je sentais les larmes couler sur mon visage: lorsque j'entrai dans la chambre, le chagrin qui m'oppressait depuis tant de jours faillit m'étouffer. Je tombai sur une chaise et éclatai en sanglots....

Je ne sais combien de temps je pleurai. Tout à coup un son étrange, rythmique, vint frapper mes oreilles.... Je prêtai attention.... on eût dit que quelqu'un ronflait.

C'était Léon!

J'étais indignée!.... Pendant que je sanglotais, lui, il s'était couché, sans me dire un mot, sans m'adresser une question, et il s'était endormi!..., il pouvait dormir!

Je ne fis qu'un bond, me précipitai vers le lit et secouai la main de Léon pour le réveiller.

Il ouvre des yeux étonnés, les frotte, bâille, et me dit: "Que désirez-vous, ma petite poupée?

—Donnez-moi les clefs, je veux faire mes malles; demain matin je pars pour Budapest, fis-je d'un ton ferme.

—Mais, moi, je ne pars pas, me dit Léon sans se décontenancer.

—Alors je serai forcée de partir seule!

—Seule? Ce sera comme vous le voudrez, me dit mon mari; il me regarde et pose devant moi les clefs.

Et il se retourne.

—Oui, le monstre se tourne vers le mur; il ramène la couverture sur son cou, bref, il prend une position qui annonce qu'il est bien décidé à dormir. Le sang me monta au visage, j'arrachai la couverture et lui dis d'une voix frémissante:

—Vous ne dormirez pas, je ne vous permets pas de dormir.

—Mais je meurs de sommeil, moi!

—Tant pis! m'écriai-je, et ne pouvant plus me maîtriser, je me jetai, désespérée, dans les bras de Léon: "Pourquoi ne m'aimez-vous plus? mon Dieu! pourquoi ne m'aimez-vous plus?

—Qui vous a dit cela? me fit-il avec tendresse, en m'embrassant dans le cou.

—A quoi bon cette question!.... Vous le savez fort bien.... Ne faites donc pas l'ignorant! fis-je d'un ton de reproche!

Léon se tut quelque temps, puis, se penchant à mon oreille, il me demanda en chuchottant: "La barbe!"

—Mais oui!

—Qu'est-ce que vous avez donc avec ma barbe?

—Autrefois il ne m'en avait coûté qu'un mot et vous avez fait raser votre barbe!....Oh! alors vous étiez encore fiancé et c'était votre future qui vous faisait cette demande!....Aujourd'hui ce n'est plus que votre femme qui vous supplie, et l'on ne se soucie guère de ses prières!

Léon se dressa sur son séant, me prit la tête entre ses mains, et me regardant dans les yeux:

—Est-ce bien vous qui me demandez ce sacrifice?

—Qui serait-ce donc?

—Peut-être Mina? me fit Léon, en appuyant sur les mots et en scrutant mes yeux.

Un coup de foudre ne m'aurait pas fait plus d'effet.... Je sentis mes joues s'enflammer, mon cœur battre plus vite!.... Il savait tout.... j'étais prise!.... Je voulus me dégager de ses bras, mais il ne me lâcha pas et m'étreignant tendrement:

—Prenez, me dit-il, cette lettre et lisez, ma poupée!

Je lus:

Budapest, 12 avril.

"Cher ami,

"Tu seras surpris de trouver à la première station de ton voyage de noces une lettre de moi. Je ne viendrais pas t'importuner dans ton bonheur, si je n'avais pas une importante communication à te faire. Heureusement je sais l'hôtel où tu vas descendre. Eh bien! mon ami, en deux mots, un grand danger te menace! En voici simplement l'explication: Au retour de la gare, où nous vous avions accompagnés, ma femme Mina me quitta pour aller chez les Volgyesy. M'apercevant que Mina avait emporté la clef de mon bureau, je me rendis également chez les Volgyesy.... Que devais-je y apprendre?.... Ma femme se trouvait avec la maîtresse de la maison dans la pièce voisine; elle riait aux éclats et disait qu'elle était très curieuse de savoir si tu reviendrais avec ou sans barbe. Si tu revenais avec ta barbe, c'est que tu serais le maître, sinon, c'est que ta femme commanderait!

"Comme Mme Volgyesy lui demandait ce que cela voulait dire, Mina lui raconta qu'elle m'avait fait perdre l'habitude de balancer mon pied, tout simplement pour me mettre sous la pantoufle... et c'est pour la même raison que Victoire t'a fait enlever ta barbe autrefois. En entendant cette histoire, je n'ai rien eu de plus pressé que de courir au bureau pour t'écrire cette lettre, et maintenant je retourne chez moi avec la ferme résolution de balancer mon pied plus ferme que jamais, pour faire une manifestation. Laisse pousser ta barbe. Bien à toi.

"ARTHUR."

J'étais anéantie.... mais Léon est si généreux qu'il me facilita ma conversion. Il me couvrait de ses baisers....

—Ne régnons ni l'un ni l'autre, partageons le pouvoir.

—Oh! Léon!

Budapest, 30 mai.

Mina nous a fait aujourd'hui, pour la première fois, une visite en compagnie de son mari,

En entrant, Mina m'embrasse et elle reste étonnée devant Léon; elle le considère quelque temps, comme si elle ne le connaissait point.

—Ce n'est pas ton mari, par exemple?

—Si!

—Je ne l'ai pas reconnu, avec cette barbe.... puis, en traînant sur les mots et d'un ton piquant, elle continue:—Il porte de nouveau la barbe?

—Parfaitement, répond Léon. Pendant le voyage j'ai beaucoup souffert d'un mal de dents.... alors Victoire m'a prié de porter de nouveau la barbe, cela me garantirait peut-être.... En effet, depuis je n'ai plus eu mal aux dents!

Je jetai à Léon un regard de reconnaissance.... Comme il est bon et gentil, mon mari!....

Nous nous asseyons.... Arthur se met à balancer son pied.... Mina lui jette des regards significatifs.... Arthur ne le remarque et continue sa gymnastique.... Mina se pince les lèvres.... elle pâlit.... Arthur ne voit rien et balance son pied de plus belle.....—Arthur! tu me portes aux nerfs avec ton pied, éclate enfin Mina!

—Pardon, fait Arthur.... il s'arrête une minute, puis son pied reprend son mouvement favori.

ARPAD BERCSIK.

## Pensées et maximes.

Il dépend de toi de faire un bon usage de tous les événements. Ne me dis donc plus: "Qu'est-ce qui arrivera?" Que t'importe, quelque chose qui arrive, puisque tu peux en bien user, et que cet accident, quel qu'il soit, peut devenir un bonheur insigne? Hercule a-t-il jamais dit: "Qu'un grand lion, qu'un sanglier énorme, ne se présentent point devant moi, que je n'aie point à combattre des hommes monstrueux et féroces?" De quoi te mets-tu en peine? Si un sanglier épouvantable s'offre à toi, le combat en sera plus grand et plus glorieux. Si tu trouves en ton chemin des hommes prodigieux et intraitables, tu auras plus de mérite à en purger l'univers. "Mais si je meurs?" Eh! bien, tu mourras en faisant l'action d'un héros. Que veux-tu davantage?

ÉPICTÈTE.

Toute la science de la politique se réduit aujourd'hui à la statistique: c'est le triomphe et le chef-d'œuvre du petit esprit. On sait au juste (et j'en ai vu faire la question officielle) combien dans un pays les poules font d'œufs, et l'on connaît à fond la matière imposable. Ce qu'on connaît le moins, ce sont les hommes; et ce qu'on a tout à fait perdu de vue, ce sont les principes qui fondent et maintiennent les sociétés. L'art de l'administration a tué la science du gouvernement.

DE BONALD.

Anges pour ceux qu'elles aiment, les femmes sont de vrais démons pour ceux qu'elles détestent.

DE BANVILLE.

La vanité est, après la faim, ce qui anime le plus les hommes.

DU DEFFANT.

La conversation soulage les uns de leur vivacité, et tire les autres de leur apathie.

DE STAEL.

Il faut que l'orgueil humain soit placé quelque part; la vertu consiste à le placer dans le bien.

THIERS.

Le plus grand effort de l'amitié n'est pas de montrer nos défauts à un ami, c'est de lui faire voir les siens.

LA ROCHEFOUCAULD.

Mon opinion est qu'il faut se prêter à autrui et ne se donner qu'à soi-même.

MONTAIGNE.

Mon ami, souvenez-vous que la principale partie d'un grand courage et d'un homme de bien, c'est de se rendre inviolable en sa parole; je ne manquerai jamais à celle que je vous ai donnée.

HENRI IV.

Lorsque vous voudrez prendre conseil d'un autre pour vos affaires, examinez, d'abord, comment il a administré les siennes: quiconque a mal géré ses affaires propres ne conduira guère mieux celles d'autrui.

ISOCRATE.

Malheureusement ou heureusement, les femmes qui jugent si finement le cœur des autres, sont presque toujours incapables d'analyser le leur.

GUSTAVE DROZ.

L'entêtement sans l'intelligence, c'est la sottise soudée au bout de la bêtise et lui servant de rallonge.

VICTOR HUGO.

Politesse enfantine.

Mlle Lili apprend les belles manières à ce galopin de Momo:

—Quand on gêne quelqu'un, on lui dit: pardon.

—Oui, interrompt Momo; mais si quelqu'un vous gêne, qu'est-ce qu'on lui dit?

—Je ne sais pas, répond Lili, embarrassée.

—Eh bien, répond triomphalement Momo, moi, je le sais; on lui dit: Va-t'en!

Dans un hôtel de ville d'eaux.

Z.... règle son addition.

—Comment! parce que je vous ai dit qu'il y avait des punaises dans ma chambre, vous me faites payer plus cher?

—Parfaitement. Je cote le préjudice que vous causerez à mon hôtel en publiant cette nouvelle!

Au dix-neuvième siècle:

Un voyageur est mené par un cicerone dans la capitale d'un pays fantaisiste.

Il entre dans un palais encombré de modèles de canons, d'obus et de torpilles.

"Ceci, dit le guide, c'est le ministère des relations extérieures."

Police correctionnelle.

Un bon pochard est accusé d'ivresse publique et tapage nocturne. Mais il se plaint d'avoir été brutalisé par les "sergots."

Le président.—Quand les agents vous ont arrêté, il était trois heures du matin: vous hurliez à tue-tête: Vive Boulanger.

L'accusé.—C'était pas une raison pour me ficher un pain!

Au Rancolli-Club:

—Tiens! mon cher marquis, vous n'avez plus de cheveux blancs?

—Oh! ça, mon cher, c'est bon quand on est jeune!

Les enseignes cocasses.

Un tailleur du quartier de la Chapelle à Pa is, ayant étalé, au fronton de sa boutique, une pancarte sur laquelle on peut lire:

"La maison se recommande par la coupe de son pantalon"

.... Le mastroquet d'en face, un farceur pris sans doute d'une belle émulation, a aussitôt traduit la chose, pour son usage, en ces termes, illustrés par un immense verre à pied:

"La maison se recommande
Par la coupe de ses culottes."

Sur la plage:

—Voyez donc, là-bas, au large, ce monsieur!

—Eh bien?

—Vous ne trouvez pas qu'il fait admirablement la planche?

—C'est peut-être un menuisier?

L'esprit des autres:

M. de Z.., qui est plus louche que la conduite de Mlle Y.., fait onze doigts de cour à Mme de X...

—Enfin, lui disait-il, pourquoi ne voulez-vous pas m'aimer?

—Que voulez-vous? Je suis jalouse, oh! mais jalouse!... Et, quand vous ne me quitteriez pas des yeux, il me semblerait, toujours que vous en regardez une autre!

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.
—CHEZ—
FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.
Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande.

Removal! Removal!
Will Remove on Oct. 1 to 54 and 56 Baronne St.
R. P. Randall's Repository,
Fine Carriages and Harness
162 Gravier Street, New Orleans.
Baby Carriages Baby Carriages
Bicycles Tricycles Velocipedes

## ASSURANCES

### Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

No. 8 rue Carondelet.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'exposé suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1886:

| | | |
|---|---|---|
| Primes d'incendie | $277,197 19 | |
| Primes maritimes | 19,946 53 | |
| Primes de rivières | 10,846 17 | |
| | | $307,989 89 |
| Primes acquises de 1885 | | 71,482 96 |
| Total des primes | | $379,472 85 |
| A déduire— | | |
| Primes non acquises de 1886 | $75,795 78 | |
| Primes remboursées | 80,884 78 | |
| Réassurances | 7,827 61 | |
| | | $164,496 17 |
| Primes acquises nettes | | $214,974 |
| A ajouter— Intérêt, loyers, sauvetage | | 24,190 47 |
| Revenu net | | $239,165 18 |
| A déduire— | | |
| Pertes sur les incendies de 1885 | $48,374 83 | |
| Pertes sur les incendies de 1886 | 142,873 39 | $191,248 22 |
| Pertes sur les mers en 1885 | 382 45 | |
| Pertes sur les mers en 1886 | 17,959 76 | 18,342 |
| Pertes sur les rivières en 1885 | 5,706 11 | |
| Pertes sur les rivières en 1886 | 906 85 | 6,612 96 |
| Pertes payées | $216,203 39 | |
| Commissions | 16,191 38 | |
| Taxes d'Etat, de ville et licences | 5,662 24 | |
| Dons charitables | 249 70 | |
| Dépenses imposées par la loi, honoraires d'avocat | 1,069 80 | |
| Board of Underwriters, corps de Balcock et de Sauvetage | 4,405 07 | |
| Dépenses générales et salaires | 38,796 99 | |
| Dividendes de janv 1886 | $12,500 00 | |
| Profits et pertes | 25,906 41 | $38,406 41 |
| | | $321,905 03 |
| Excédant pertes et dépenses en sus des revenus | | $82,739 88 |
| Pertes ajustées | | 32,861 20 |
| | | $115,601 08 |

La Compagnie a l'actif suivant, valeur sur le marché le 31 décembre 1886:

| | | |
|---|---|---|
| Comptant en banques | | 25,406 95 |
| Bons des Etats Unis 4 pour cent, Bons de première hypothèque du Levee Steam Cotton Press, de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie des Water Works de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie du chemin de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans, la compagnie de pompiers de St Bernard, du bataillon d'artillerie de Washington, des bons de ville consolidés et des bons à primes, actions du N. O. City R. R. Co., de la Banque Nationale de l'Etat, du Vallette Dry Dock Co., du N. O. Jockey Club, de la Bourse au Coton de la Nlle Orléans et de l'association du cimetière de la Métairie | | 233,996 00 |
| Billets de première hypothèque, prêts sur demande garantis par des sécurités et billets à recevoir pour primes | | 85,971 75 |
| Immeubles divers et meubles de bureau | | 70,774 50 |
| Primes en cours de collection | | 35,375 86 |
| Dû par des compagnies d'assurance | | 2,905 64 |
| Comptant en la possession d'agents de compagnies en Europe | | 487 52 |
| Mandats d'Etat et de ville | | 1,314 75 |
| Intérêt sur des billets hypothécaires | | 3,906 85 |
| Au crédit du "suspense account" jugement en faveur de la compagnie | $4,940 00 | |
| Divers débiteurs | 469 82 | $5,409 82 |
| | | $497,109 74 |

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
[Signé] J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.
Fait et signé pardevant moi, le 14me jour de janvier 1887.
[Signé] JAS FAHEY Notaire.

DIRECTEURS.
THEO. BRIERRE, JOHN W. HINCKS,
EDW. J. BOBET, P. POUTZ,
GUST. PITOT, C. T. DUGAZON,
A. SCHREIBER, D. FATJO,
C. E. SCHMIDT, H. GALLY,
J. TUYES. W. C. C. CLAIBORNE Jr.

AVIS—Aux Marchands et aux Consommateurs.—New Orleans Packing & Canning Co., No. 10 rue de la Commune, coin Front.—A partir du mercredi, 8 juin prochain, nous serons en mesure de fournir au commerce des viandes de bœuf, de veau, de mouton, de cochon, du bœuf salé (corn beef), en barils et en demi barils. Des viandes de tous genres en boîtes en toutes quantités, à la convenance des acheteurs, aux prix les plus réduits du marché. Toutes les commandes qui nous seront confiées seront remplies avec soins et célérité en s'adressant au soussigné au dépôt de la compagnie à l'endroit mentionné ci-dessus.
R. F. WOODWARD, Gérant.
5 juin

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Albert Cammack vs ses créanciers—No 21,497. Division C.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers dans cette affaire soit renvoyée du 18 juillet 1887 au 22 août 1887, et que tous les créanciers ainsi que l'avocat des créanciers absents soient notifiés conformément à la loi de la date de la dite réunion.
Nouvelle-Orléans, 18 juillet 1887.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
M. A. McDONNELL, Député-Greffier.
19 juil—3t au 22 août.

### Avis aux Créanciers.

Département du Trésor.
Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).
Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 3 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restait alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de N. S. Williams pour $50,606 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM.
Contrôleur de la circulation. (Comptroller of the Currency.)

M. Aronstein, F. Alponte, Joseph Batt, A. Baybi & Co., W. R. Bell, B. Benjamin & Co., Louis Balleo, L. Bebolet, J. Branden, J. F. Bartholomy, Bernio & Bro., C. Barba, J. A. Blaffer & Co, Jean Ballencia, Samuel Bandera, James D. Coleman, Amadie Couturie, Lucy Curtis, Creole Fire Co. No. 9, P. Casse, agent, Eugene Coulon, J. Cassard, J. H. Chipot, Louis Chaplain, Etienne Dubois, Mme Louis De Galla, T. B. Dunbar, P. Dejan, Arthur Denis, Dominique Doux, O. Drouet, A. Dumestre, Davallier & Co, S. Escoffier, Percival Forgey, J. B. Flettas, J. A. Fernandes, Fritz & Branden, J. B. Frank, Gustave Furste, Feiber & Gonsenheim, Mme Gust. Fournade, Joseph Gatzinger, T. Generelly, Isadore Gerard, Goldenbow & Kelly, G. H. Gardner & Co., S. Guinault, E. J. Hamilton, J. M. Homans & Co., Mme Anna Hill, C. C. Holtz, Marx Israel, Johnson & Manson, Jeannechaud & Co, B. Jahrens, Harriet Johnson, C. W. Kullender, Dr E. Kunnemann, Joseph Larrieu, M. Lemasson, C. L'Hote & Co, Edward Lischy, Laboussee & Dohle, T. Lafon, G. A. Lanaux, E. Montenac & Co, A. J. Montein, M. Mann, P. Macoy, J. G. Monroe, curator, Chas Massieu, Succ. de Philip McCabe, Lucien Malle, A. May, Dr A. Mercier, Michael Meilleur, Norton & Bell, A. Olivier & Co., S. Pablo, Mme Anna Perigne, A. Petit, H. Pedarro, A. Pallacio, P. Pons, A. Quimfe Fils, E. Roger & Co., J. Straus, J. E. Sarrazin, G. Schmidt, Strauss, B. Smith, M. Smith & Co, F. Sancho, D. H. Symart, J. B. Solartschuller, David Stewdt, Mme M. E., E. F. Schmicodore, H. N. Soria, Nicholas Th, A. Tesson, Samuel M. Todd, W. Van Benthuysen, E. Vorster, Philip Vellerte, Phine Wagner, Wm. Whan, Suc. de, Wilkerson & Mosely, B. Wagener, E. L. Zell & Co.

A. M. Agelasta, A. Alciator, Joseph Brugers, Dr. I Borden, W. R. Bell, administ'r, A. Bedault & Co., Bercier & De Smet, P. Balden, F. Breen, Louis Baner, E. Beltran, B. E. Barindo, W. Alexandre Bosse, J. A. Borduzat, Comazare & Lambert, T. Calloway, agent, P. Caro, François Carrere, Cassidy & Miller, P. Casse, N. Connell, L. Charest, Herman Curtice, John Crickard, Dubois & Lamaniere, P. Duchesne, A. Delamotte, J. C. Denis, De Sulzer Hart & Co., George Degan, G. M. Dell, M. T. Ducros, A. De Saint Gême, Manuel Elliott, Florian Flange, Foley, Conger & Co., A. Fusich, Charles Fitz, M. Fallex, E. C. Feinour, G. R. Finlay, Joseph Gugenheimer, Generelly & Alex., A. Grosch, Fred Gaud, Mme Arecio Guivand, Howard Gorman, J. Garidel, Herman & Vignes, George How M. D., B. Herren, Mme Henry Hebert, Imcau Aycock & Co, O. B. Johnson, J. M. Justiniani, F. Jaufroid, Emile Kern, Kendig & Co, Anatole Léaumont, B. Laplace, X. Lavnisson, La. Equit. Life Ins. Co, Lang & Bernheimer, Mme J. B. Lepretre, Suc., La. Ice Manufact. Co., Peter Lamis, Charles Mayes, J. Mason, E. Musgrove, agent, C. M. Mangin, Maignan & Laborde, J. Manaud, T. Moreau, Orville Marigny, V. Maignan, H. Marks, Bereille Nivette, Frans Oberhauser, H. D. Ogden, exécuteur, S. P. Purney, agent, Pritchard & Beckham, Perkins, Swenson & Co, E. B. Packard, B. Piffet, Planters Cotton Press, E. Rabasse, J. Reviere, Mme Anna Saron, William Sweete, Southern Ramie Culture Assn., Swarbacker & Dyer, H. F. Stuncken, Schneider & Zuberbier, J. Siegfried & Co., S. Saabary, J. J. Stewart, trésorier, F. Soubler, C. B. Singleton, Alfred Shaw, F. Samazeuilh fils, E. A. Terrebonne, 145. M. Todd & Co, E. E. Tyler, M. A. Vogel, Jas A. Vignaud, François Voirin, Adolp Watz, L. A. Wiltz, James Wilson, E. K. Wade, M. A. Zunnts & Co.

juin—13 4,21.28—juillet

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—T. L. Airey & Co. vs. leurs créanciers—No 21,734.—Ordre de Cour—Que la pétition dans cette affaire et le tableau y annexé soient enliassés et que la demande des pétitionnaires soit accordée; et, conformément, qu'une réunion des créanciers de T. L. Airey & Cie., Thomas L. Airey et Alexander T. Janin, pétitionnaires, soit convoquée pardevant J. de G. Eustis, notaire, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 22 août 1887, dans le but de délibérer sur la proposition des pétitionnaires pour un répit de un, deux et trois ans pour payer leurs dettes, sans intérêt; qu'avis légal soit, par le présent, donné aux créanciers des dits pétitionnaires respectivement; qu'avis légal et annonce soient faits par le présent; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les propriétés des dits pétitionnaires soient suspendues, et que les pétitionnaires soient autorisés à s'adresser à cette cour pour information et pour tous les ordres légaux nécessaires durant le cours des présentes procédures pour leur demande d'un répit.
Nouvelle-Orléans, 20 juillet 1887.
[Signé] F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
22 juil—3t au 22 août

## ASSURANCES.

### Vingt-Neuvième Tableau Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurance HOPE —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau: No 188 rue Gravier.

CONFORMÉMENT à sa Charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Primes reçues dans l'année expirant le 31 décembre 1886:

| | | |
|---|---|---|
| Sur les risques d'incendie | $444,790 46 | |
| Sur les risques de mer | 52,189 42 | |
| Sur les risques de rivière | 38,061 04 | |
| | $535,030 92 | |
| A ajouter: Primes non acquises en 885 | 104,534 14 | $639,565 07 |
| A ajouter: Intérêts et profits et pertes | | 19,863 09 |
| | | $659,428 16 |
| A déduire: | | |
| Pertes sur les risques d'incendie | $243,492 06 | |
| Pertes sur les risques de mer | 30,195 14 | |
| Pertes sur les risques de rivière | 6,793 41 | |
| | $280,480 61 | |
| Taxes | 6,305 25 | |
| Réassurances | 21,796 81 | |
| Primes remboursées | 76,599 26 | |
| Réfaction | 81,402 52 | |
| Commission | 3,190 78 | |
| Bureau des assureurs, corps de sauvetage, annonces, loyer, salaires et autres dépenses | 45,190 76 | $514,965 80 |
| | | $144,462 17 |
| Dividende semi-annuel de 5 0/0 payé en juillet 1886 | 12,500 | |
| Dividende semi annuel de 5 0/0 déclaré le 12 janvier 1887 | 12,500 00 | 25,000 00 |
| Montant réservé pour pertes non réglées | | 18,942 75 |
| Montant réservé pour risques non terminés au 31 décembre 1886 | | 100,539 42 |
| | | $144,482 17 |

—ACTIF.—

| | |
|---|---|
| Prêts sur hypothèques | 22,316 67 |
| Prêts sur nantissement | 88,882 00 |
| Effets pour primes | 14,779 04 |
| Billets à recevoir sur demande | 27,958 42 |
| Bons d'Etat | 56,750 00 |
| Actions de la banque nationale de l'Union et autres actions | 16,491 84 |
| Biens fonciers | 4,696 59 |
| Dû par des compagnies d'assurance | 2,804 50 |
| Mobilier de bureau, coffre-fort, etc. | 3,048 07 |
| Primes en voie de perception | 116,785 59 |
| En caisse | 46,467 44 |
| Total de l'actif | $401,982 17 |

—PASSIF.—

| | |
|---|---|
| Capital | 250,000 00 |
| Fonds de réserve | 70,000 00 |
| Réserve pour primes non acquises au 31 décembre 1886 | 100,539 42 |
| Pertes non réglées | 18,942 75 |
| Dividende de 5 0/0 déclaré le 12 janvier 1887 | 12,500 00 |
| | $401,982 17 |

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
J. A. CHALARON, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 13 janvier 1887,
M. T. DUCROS, Notaire, No 138 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 12 janvier 1887, il a été unanimement résolu qu'un second dividende semi annuel de 5 0/0 sur le capital, provenant des profits de la Compagnie pour l'année expirée le 31 décembre 1886, soit déclaré payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.
14mar—1m LOUIS BARNETT, Secrétaire.

### Premier Etat de Situation —DE LA— COMPAGNIE D'ASSURANCES —DITE— LOUISIANA INSURANCE CO. OF NEW ORLEANS.

Conformément aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires pendant seize mois, c'est-à-dire depuis sa fondation, du 1er septembre 1885 jusqu'au 31 décembre 1886.

| | | |
|---|---|---|
| Reçues. | | |
| Primes sur les incendies | $125,127 57 | |
| Primes sur rivière | 1,338 68 | |
| Primes sur mer | 790 65 | $127,256 90 |
| A déduire. | | |
| Réassurances | 1,995 01 | |
| Réfactions et commissions | 25,984 98 | 27,979 99 |
| | | $99,276 91 |
| A déduire. | | |
| Pertes payées sur les incendies | 53,393 78 | |
| Pertes payées sur les rivières | 729 17 | |
| Réserve pour pertes non ajustées | 21,235 12 | |
| Réclamations passées au compte des profits et pertes | 468 06 | 75,816 13 |
| | | $ 23,460 78 |
| A ajouter Intérêt | | 4,120 45 |
| | | $ 27,581 23 |
| A déduire Traitements, frais généraux, taxes, annonces, etc., pour 16 mois | | 21,803 75 |
| | | $ 5,778 48 |
| Réserve: Primes non acquises | | $ 5,778 48 |

ACTIF.

| | |
|---|---|
| Billets à recevoir, comprenant billets garantis par nantissement, billets à primes et billets-actions, ces derniers étant pour 40 0/0 du capital souscrit garantis dans la clause de forfaiture par 60 0/0 payés | $151,596 34 |
| Effets mobiliers: Coffre-fort, etc. | 1,277 18 |
| Comptant: En caisse, dans les banques et dans les mains d'agents | 34,880 06 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Capital | | $161,350 00 |
| Réserve, comme il est dit plus haut, pour les pertes | | 21,225 12 |
| Pour les risques non expirés | | 5,778 48 |
| | $188,353 60 | $188,353 60 |

L'état de situation qui précède est un extrait exact des livres de la compagnie.
L. M. GEX, Faisant fonctions de Président.
A. LESSEPS, Secrétaire.
Fait et signé pardevant moi, ce vingt-unième jour de janvier 1887.
M. T. DUCROS, Notaire, 138 rue Gravier
22 jan—1m

LEON QUEYROUZE
"GROCER" EN GROS.
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest,
97 RUE DECATUR.

## ASSURANCES.

### Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.
Trente-deuxième Etat de Situation Annuel.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:
Primes reçues durant l'année expirant mai 1887, y compris les primes non acquises de la précédente année—

| | | |
|---|---|---|
| Primes sur les risques d'incendie | | $185,875 30 |
| Primes sur les risques de mer | | 6,577 07 |
| Primes sur les risques de rivières | | 4,703 65 |
| Total des primes | | $197,156 02 |
| Moins les primes non échues | | 54,874 00 |
| Primes nettes acquises à la date du 31 mai 1887 | | $142,282 02 |
| Pertes payées— | | |
| Sur risques d'incendie | $50,245 05 | |
| Sur risques maritimes | 3,078 46 | |
| Sur risques de rivières | 1,823 90 | |
| Taxes et dépenses, moins l'intérêt | 3,355 96 | |
| Réassurances et primes remboursées | 19,627 13 | 77,930 54 |
| Profits | | $64,351 48 |
| Moins 7½ 0/0 dividende payé | $45,000 | |
| Réserve pour les réclamations non ajustées | 15,000 | 60,000 00 |
| En plus | | 4 351 48 |

La Compagnie a l'actif suivant:

| | |
|---|---|
| Immeuble | $252,327 00 |
| Actions de Banques, de Compagnies de Chemins de fer et autres | 56,736 77 |
| Billets garantis par hypothèques et nantissements | 104,939 95 |
| Billets à recevoir | 54,724 51 |
| Primes en voie de recouvrement | 22,572 97 |
| Action de la compagnie du chantier "Dry Dock" de Vallette | 11,362 50 |
| Jugements sur les billets hypothécaires | 4,325 00 |
| Comptant en caisse | 35,772 25 |
| | $542,771 01 |

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.
G. W. NOTT, Secrétaire. P. FOURCHY, Président.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans }
Fait et signé pardevant moi le 13me jour du mois de juin 1887.
H. B. TRIST, Notaire.

DIRECTEURS:
D. A. Chaffraix, Jos A. Shakspeare, M. W. Smith, W. H. Bofinger, Paul Capdevielle, Jules B. Lallande, Aristide Hopkins, D. Fatjo, Paul Fourchy, U. Bassetti, Alden McLellan.
14 juin—1m

### 20me Etat de Situation Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances Germania De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa charte, la compagnie publie son état de situation pour l'année prenant fin le 31 décembre 1886:

| | | |
|---|---|---|
| Primes d'incendie | | $175,959 67 |
| Primes de mers | | 4,306 08 |
| Primes de rivières | | 2,240 24 |
| Primes totales | | $182,505 99 |
| A ajouter: Risques non expirés de 1885 | | 41,769 60 |
| Primes totales | | $224,275 59 |
| A ajouter Intérêt, profits et pertes, etc. | 23,813 96 | |
| Moins traitements et dépenses générales | 12,114 68 | 11,699 28 |
| Fonds de surplus de 1885 | | 17,000 00 |
| Total | | $252,974 87 |
| Pertes payées— | | |
| Sur les incendies | 90,172 06 | |
| Sur les mers | 494 41 | |
| Sur les rivières | 4,498 46 | |
| | $95,164 93 | |
| Réassurances | 36,483 42 | |
| Réfractions et primes remboursées | 51,635 04 | |
| Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, commissions | 9,271 54 | 162,554 95 |
| Surplus total | | $90 419 92 |
| Réserve pour— | | |
| Primes non acquises | 37,901 16 | |
| Pertes non payées | 13,251 74 | |
| Dividende 5 0/0 déclaré et payé en juillet 1886 | 10,000 00 | |
| Dividende 5 0/0 déclaré en janvier 1887 | 10,000 00 | |
| Fonds de surplus de 1886 | 19,367 02 | |
| | $90,419 92 | |

ACTIF.

| | |
|---|---|
| Bons à primes | 596 43 |
| Primes en voie de perception | 29,992 88 |
| Prêts et nantissements | 17,970 00 |
| Prêts et hypothèques | 6,225 00 |
| Bons des Etats-Unis et d'Etat, Bons de ville consolidés et Bons à primes de ville | 115,404 00 |
| Actions d'assurances et autres, valeur sur le marché monétaire | 500 00 |
| Bâtisse 51 rue du Camp et autre immeuble | 78,119 11 |
| Meubles de bureau et installation | 2,532 75 |
| Argent en banque | 28,079 76 |
| Total | $280 419 92 |

Cet exposé est une copie exacte des livres de la compagnie.
[Signé] H. ZUBERBIER, Président. J. HASSINGER, Vice-Président. EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait et souscrit pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 14me jour de janvier 1887.
W. O. HART, Notaire.

Le Bureau de Direction s'est réuni le 13 de ce mois, et, après avoir placé au crédit du fonds de surplus $2,367 02 formant un total de $19,367 02, a déclaré un second dividende semi annuel de 5 pour cent faisant 10 pour cent d'intérêt pour l'année sur le capital, pour l'année finissant le 31 décembre 1886, dividende payable sur demande.

DIRECTEURS.
H. ZUBERBIER, JAS D. EDWARDS,
J. J. WECKERLING, LOUIS GRUNEWALD,
J. HASSINGER, P. W. DIELMAN,
GEO. H. BRAUGHN, JOHN THORN,
FRANK VATTER, J. B. MEYERS,
HERM. CURTIUS, A. G. RICKS,
J. J. LANGLES, W. W. HUCK,
J. R. MERILH, C. B. FISCHER.

INSTITUTION CURTO.
Pensionnat et Externat.
Coin St-Philippe et Prieur
LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.
Il y a un cours d'Espagnol et d'Allemand.
7 août—

FEUILLETON.

No 32 Commencé le 9 juillet.

# LE Roman d'un Crime

—PAR—

EDMOND TARBÉ.

DEUXIÈME PARTIE.

— Suite —

Il était arrivé devant la chambre de la marquise. La tourière ouvrit la porte et le fit entrer.

Dans une pièce de cinq ou six mètres carrés, se trouvaient quatre lits de fer et les quelques meubles nécessaires à l'habitation. Malgré les soins de propreté pris par les bonnes sœurs, un air âcre, et sentant le renfermé cependant, prenait à la gorge.

Les quatre créatures infirmes répandaient une odeur de linge constamment mouillé qui vous faisait soulever le cœur et dont elles ne s'apercevaient pas, bien entendu.

Recroquevillées sur elles-mêmes, l'intelligence et les mains inactives, ces pauvres êtres végétaient. Elles ne se parlaient pas. Le silence n'était rompu de temps à autre que par des gémissements.

Quelquefois pourtant un juron retentissait.

La veuve du notaire était atteinte d'une manie dont on n'avait pu la déshabituer ni par les gronderies ni même par les punitions. Elle crachait violemment, au hasard, lançant des jets de salive comme les matelots qui chiquent.

Lorsqu'une de ces éclaboussures nauséabondes tombait sur la veuve du chef de bataillon, celle-ci sortait avec courroux de sa torpeur habituelle.

Alors il lui venait machinalement à la bouche un des jurons qu'elle avait entendu prononcer autrefois par les hommes que son mari commandait dans une petite ville d'Afrique.

—Sacré nom d'un tonnerre! criait-elle avec un accent pointu de commandement. Faites donc attention, sale g..ueuse!

La coupable n'entendait même pas l'injure et le silence recommençait pour n'être troublé plus tard que par une nouvelle offense.

Cependant Etienne, après un premier mouvement d'hésitation, reconnut sa vieille bonne.

La pauvre fille était cruellement changée. Son visage était ravagé, comme sont les traits des monomanes qu'une même terreur assiège sans cesse, jour et nuit.

Lorsque Etienne s'assit à côté d'elle, lui prenant la main et lui disant quelques paroles d'affection, elle releva lentement la tête.

—Ah! c'est toi, Etienne! dit-elle d'une voix tranquille comme si elle l'avait vu la veille. Bonjour, bonjour!....

Son menton retomba sur sa poitrine pendant que ses regards, obstinément fixés par terre, semblaient contempler quelque image invisible à tous les autres yeux.

—Assassin! murmura-t-elle. Oui, c'est bien là ce qu'elle dit! Je l'entends bien!....

Elle tendit un peu l'oreille comme si la voix qui ne parlait que pour elle seule était celle d'une mourante.

—Assassin! empoisonneur! répéta-t-elle, j'ai bien entendu cela et je ne l'oublierai pas!....

Puis, continuant encore et se tordant les mains dans un accès de désespoir;

—C'est ma faute.... j'aurais dû ne pas la quitter.... il m'aura donné quelque chose pour me faire dormir malgré moi.... C'est pendant ce temps-là qu'il l'a tuée.... Il fait froid.... Cécile! Pourquoi es-tu étendue par terre sans vêtement? Tu vas attraper mal! Attends, attends....

Elle eut un geste dans lequel elle paraissait étendre un manteau imaginaire sur ce spectre que seuls ses yeux hallucinés apercevaient.

—Là! Comme ça tu auras plus chaud. Oh! comme elle est pâle! on dirait une morte....

En ce moment, elle appuya la main sur le bras d'Etienne, qui tressaillit au contact de ses doigts osseux.

—Tu n'étais pas près d'elle cette nuit, dit-elle. Tu n'as pas vu. Tu n'as pas entendu. On l'a emportée.... Et pourtant elle est là.... toujours là....

—Il n'y a là personne, ma pauvre Thérèse, répondit Etienne tristement.

—Si. regarde. Devant le beau meuble que tu lui as donné, là.... étendue, tout de son long! regarde!....

Le mur devant lequel se dirigeaient les regards de la pauvre insensée n'était occupé par aucun meuble. De même que les yeux de sa mémoire troublée revoyaient le corps inanimé de sa jeune maîtresse, de même ils croyaient revoir aussi la chambre qu'elle habitait et les objets qu'elle renfermait.

Etienne se rappela le meuble dont Thérèse parlait. C'était le beau cabinet Louis XIII qu'il avait acheté au bonhomme Perrin-Bridaut et qu'il avait offert à la nouvelle fiancée en cadeau de noce, le jour même où il avait signé l'engagement de s'embarquer sur la *Manette* en qualité de second médecin.

Et le souvenir tout entier lui revenait de cette soirée où, dans sa chambre illuminée de vingt bougies, Cécile, joyeuse comme une enfant, avait déballé le précieux trésor.

Un grand attendrissement l'envahissait. Il ne pensait plus au lieu où il se trouvait, ni à la vieille insensée qui marmottait toujours les mêmes mots; assassin! empoisonneur! Il se plongeait dans cette résurrection du passé et y restait tout engourdi.

Une exclamation de colère, un juron de soldat le tira de son sommeil.

—Sacré nom d'un tonnerre! La sale g....ueuse!

C'était la veuve du notaire qui, en crachant à l'aventure, avait encore atteint la veuve du chef de bataillon. Celle-ci s'était révoltée, suivant sa coutume. Puis, la chambre était retombée dans son silence accoutumé, que la marquise seule troublait du battement régulier de son éventail, pareil au tictac d'une horloge.

Etienne essaya de tirer encore quelque chose de sa pauvre bonne. Il n'en obtint rien de plus que ce qu'il avait entendu déjà, et il partit découragé, déçu de ses espérances. C'était bien ce qu'on lui avait dit qu'il trouverait chez la vieille servante; c'étaient toujours les mêmes accusations formelles qui ne s'appuyaient sur rien et dont son imbécillité rendait le témoignage sans valeur.

Cependant la visite d'Etienne à la maison de la rue Blomet n'avait pas été inutile.

Le rabâchage maniaque de la malheureuse idiote avait attiré une fois de plus son attention sur un fait qui l'avait déjà étrangement surpris.

Comment se faisait-il que, sur le point d'expirer, Cécile fût sortie de son lit? et pourquoi s'était-elle laissée tomber sur le tapis de la chambre sans avoir appelé à son secours?

Evidemment, elle n'avait plus sa raison quand elle avait agi ainsi. Mais, enfin, à quel instinct avait-elle obéi?

La parole décousue de Thérèse lui donna une idée qui n'était point encore venue à son esprit.

—Là.... devant le beau meuble que tu lui as donné! avait dit la pauvre vieille fille, en montrant, dans le vide, le corps de sa jeune maîtresse qu'elle croyait y voir....

Le beau meuble! Oui, c'était là, sans doute, la solution du problème. Dans le délire de ses derniers instants, Cécile avait peut-être agi comme font ces chiens blessés dont la fidélité cherche le vêtement du maître pour s'y coucher et mourir. Sentant la mort s'approcher, elle avait sans doute voulu voir une fois encore le dernier présent de son frère, y poser ses mains et ses lèvres....

Il fallait qu'il allât bientôt ramasser ce baiser que le bois pouvait avoir conservé, comme la cire garde l'empreinte d'un cachet.

Cela lui fit une piqûre au cœur de penser qu'il entrerait dans la chambre de Cécile. Il n'avait pas encore eu le courage de le faire. Cette chambre était à la fois pour lui un constant objet d'adoration et de terreur. Lorsqu'il passait devant sa porte, il s'inclinait machinalement et marchait sur la pointe du pied.

—Il faudra pourtant que j'y pénètre bientôt, se dit-il, et que je m'agenouille là où elle est tombée, en pensant à moi, dans son dernier souffle de vie! Oui. Je me déciderai à le faire. Mais j'ai besoin d'abord d'habituer mon esprit à cette pensée,

Un soir, deux ou trois jours après la visite qu'il avait faite rue Blomet, il fallut qu'Etienne sortît.

Le bruit de son retour s'était rapidement répandu et, comme bien l'on pense, avait fait beaucoup de bruit.

Les journaux avaient consacré articles sur articles *au seul survivant de la Manette*; quelques-uns même s'étant procuré, on ne sait comment, une vieille photographie à demi effacée, avaient publié son portrait. Si bien que, du jour au lendemain, son nom avait acquis une célébrité sans égale.

Fort ennuyé de tout ce bruit, le voyageur avait impitoyablement fermé sa porte à tous les curieux qui, sous le premier prétexte venu et la plupart sans aucun prétexte, l'assiégeaient du matin au soir.

Il était revenu dans un très fâcheux état de santé; il avait appris à son arrivée la mort d'une sœur très tendrement aimée; c'était là plus de raisons qu'il n'en fallait pour justifier la sévérité de sa retraite.

Il avait dû cependant apporter une exception à sa sauvagerie en faveur de la Société de géographie, dont le président avait fait une démarche personnelle auprès de lui.

Pour le décider, ce président, — un sénateur et ancien ministre s'il vous plaît, —avait fait fait valoir des considérations patriotiques.

—Vous ne vous appartenez pas, cher monsieur, lui avait dit fermement ce haut personnage. Vous seriez soldat qu'en dépit des deuils les plus douloureux et les plus sacrés, il faudrait bien aller où votre consigne vous appellerait. Eh bien, l'explorateur est un soldat, lui aussi. Il a été planter le drapeau de la science en territoire ennemi et s'est vaillamment comporté pour l'y défendre.

Quand il revient,—et surtout quand il est le seul qui revienne,—il doit le récit de la campagne qu'il a faite; il le doit à titre d'enseignement et d'exemple. Il le doit pour la gloire et l'honneur de son pays!....

Etienne n'avait pas pu résister à cette pressante sollicitation. Il avait donc promis de se rendre à la prochaine réunion des membres de la Société et d'y faire une courte conférence.

L'hôtel que la Société de géographie s'est fait construire sur le boulevard Saint-Germain est un beau monument où une salle très vaste a été réservée pour les séances du genre de celle qui nous occupe.

En montant sur l'estrade, le héros du jour eut un moment d'émotion très grande et d'éblouissement. Lui qui n'avait jamais tremblé même aux instants du plus grand péril, il se sentit sur le point de perdre connaissance lorsque l'assistance entière, se levant d'un seul mouvement en le voyant paraître, accueillit son entrée par des salves d'applaudissements qui semblaient ne pas devoir s'arrêter.

Il exprimait en vain sa confusion par des gestes qui suppliaient toute cette foule d'épargner sa modestie. Les bravos ne faiblissaient un moment que pour reprendre aussitôt avec une énergie plus grande.

Le président dut agiter sa sonnette à plusieurs reprises pour faire faire le silence. Lorsqu'il l'eut enfin obtenu, il donna la parole au conférencier.

Le récit que fit Etienne fut souvent interrompu par l'admiration et l'émotion des auditeurs. Plus il s'efforçait de faire l'ombre sur ses propres souffrances et de taire les services qu'il avait rendus à l'expédition, et plus la sympathie de tous allait le chercher dans son obscurité volontaire et lui faisait honneur.

En finissant, il remercia l'assistance par quelques paroles sincères, de lui avoir prêté une attention aussi bienveillante, et il allait quitter la salle lorsque se produisit un incident inattendu.

Avant de permettre au public de se retirer, le président avait pris de nouveau la parole.

—Messieurs, dit-il, c'est le devoir du président de saluer en votre nom le survivant de la *Manette*. Je n'y manquerai point, et je suis heureux de pouvoir offrir au héros que vous venez d'entendre le tribut de notre admiration et de notre reconnaissance.

Je ferai plus encore, et, pour célébrer davantage sa jeune gloire, je sortirai pour un instant du domaine géographique qui nous appartient en propre, et je vous associerai tous à ses douleurs et à ses joies de famille.....

Le public écoutait étonné, ne sachant où le président voulait en venir. Celui-ci continua:

—Lorsque M. Etienne Noël est arrivé en France, il y a quelques jours, il a eu la douleur de trouver une place vide au foyer domestique. Sa sœur, une jeune femme qui méritait, par son charme et ses vertus, la profonde tendresse dont tous les siens l'entouraient, sa sœur avait succombé! Qui sait si les inquiétudes causées par l'absence du hardi voyageur n'ont pas été pour beaucoup dans cette mort prématurée!.......

Un murmure de sympathie accentua ces paroles de condoléance. Le président fit signe qu'il n'avait pas terminé.

—Messieurs, continua le haut personnage, la Providence, qui réservait une si grande tristesse au retour du voyageur, lui devait une compensation. Elle la lui a accordée dans la plus large limite des consolations humaines.

Frappé par la perte de sa sœur, M. Etienne Noël a retrouvé dans le fidèle ami qu'il avait choisi lui-même pour époux à cette sœur bien-aimée et dont il s'était fait un frère, M. Etienne Noël, dis-je, a retrouvé un homme que de glorieux travaux ont déjà rendu illustre même avant que le succès ait entièrement couronné ses efforts. M. Maurice Olivou dont je parle et que j'ai invité à s'asseoir à nos côtés, me pardonnera, je l'espère, de surprendre aussi brusquement une modestie qui est l'apanage du génie lui-même......

La phrase était prétentieuse, sans doute, mais elle était remplie des meilleures intentions et l'assemblée témoigna encore par des bravos plusieurs fois répétés qu'elle s'associait aux sentiments que son président venait d'exprimer.

Le beau Provençal, en habile comédien qu'il était, ne manqua pas de mettre à profit une aussi belle occasion.

Jusque-là, c'est à peine si Etienne avait pu se contraindre à lui adresser quelques banales paroles. Jamais aucune allusion n'avait été faite par lui aux graves événements accomplis pendant son absence. Une montagne de glace s'élevait entre ces deux hommes, plus haute et plus épaisse que toutes celles au milieu desquelles la *Manette* avait sombré.

On connaît assez Maurice Olivou pour savoir, sans que nous le disions, que son cœur ne souffrait pas d'une aussi rigoureuse réserve. Mais ses intérêts pouvaient en être blessés, et il attendait avec impatience qu'une occasion favorable lui permît d'essayer d'y mettre un terme.

Cette occasion, le président de la Société de géographie la lui offrait et il se garda bien de la laisser échapper.

Au lieu de saluer le public et de le remercier de l'ovation inattendue qu'il venait de recevoir, il se leva et se jeta sur Etienne qu'il serra dans ses bras à l'étouffer. Faisant semblant d'éprouver une émotion profonde, le misérable appuyait sa tête sur l'épaule de celui qu'il avait si lâchement trahi et paraissait sangloter.

Surpris par la rapidité de son geste, Etienne n'avait pu songer à se défendre d'un embrassement qui lui faisait horreur.

D'ailleurs qu'aurait-il pu faire pour s'y opposer, sans provoquer un incident auquel la pudeur de ses plus secrètes pensées répugnait. La manifestation théâtrale de Maurice n'était que ridicule et encore l'entraînement de l'assemblée ne la jugeait point ainsi, puisqu'elle l'accentuait par ses bravos.

En cherchant à s'y soustraire, Etienne eût provoqué un étonnement général.

On se serait demandé quelle raison pouvait dicter sa conduite et on l'aurait peut-être soupçonné d'avoir ressenti une jalousie mauvaise en voyant le nom de celui qu'on appelait son plus fidèle ami et son frère uni au sien dans une même gloire.

Quand il n'aurait eu que cette seule crainte, le noble garçon n'aurait pas fait un mouvement pour se délivrer d'une étreinte dont son cœur était broyé.

Cependant le public commençait à quitter la salle des conférences et Etienne parvint à s'enfuir. Comme Maurice l'avait suivi, lui tenant toujours le bras, ils se trouvèrent enfin seuls sur le boulevard Saint-Germain.

Etienne se dégagea.

—Ecoute, dit-il à Maurice d'une voix brisée. Ce qui vient de se passer s'est accompli contre ma volonté et je regrette que tu n'aies pas mieux compris combien toute amitié est désormais impossible entre nous.

Puisque l'occasion nous en est fournie, réglons donc, une fois pour toutes, les rapports auxquels la communauté de notre vie nous condamne.

Sache-le bien. Jamais homme n'a inspiré à un autre une amitié pareille à celle que je te portais. Aussi la rupture de cette affection a-t-elle creusé entre nous un abîme infranchissable.

Je te hais, parce que je crois d'instinct que tu as été, involontairement sans doute, la cause de la mort de Cécile. Je te hais, parce que, sachant combien j'aimais Antonie, tu n'as pas craint d'en faire ta femme.... Ne te défends pas!.... Quelle que soit la raison que tu pourrais donner de ta conduite, ce serait une excuse misérable et qui ne parviendrait pas à me toucher.

Cependant, ces deux malheurs sont accomplis et je ne peux y apporter aucun remède. Je me soumets donc. Mais c'est à la condition qu'il ne t'arrivera plus jamais de violenter, comme tu viens de le faire, l'horreur que tu m'inspires. Nous nous parlerons, puisqu'il le faut, en public. Mais, quand nous nous trouverons seuls, nous serons morts l'un pour l'autre.

C'est à cela que se bornera ma vengeance, tant que je n'aurai pas de motif nouveau de haine contre toi. Mais si jamais j'apprenais quoi que ce soit, dans le passé, dans le présent ou dans l'avenir, qui ajoute encore à l'infamie dont tu es couvert, je te tuerais! Oui! je jure Dieu que je te tuerais!....

Il avait prononcé ces paroles avec une telle résolution, que le beau Provençal ne put s'empêcher de frémir.

(A continuer.)